



INSTITUTIONNEL : Désignation des 66 nouvelles villes labellisées « Ville Active et Sportive »

Ce jeudi 19 novembre 2020, la ministre déléguée chargée des Sports, Roxana Maracineanu, a mis à l'honneur les 66 nouvelles villes labellisées « Ville Active & Sportive » dans le cadre de la cérémonie du Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS).

440 villes labellisées depuis 2017 dont 66 nouvelles villes en 2020

Le label « Ville Active & Sportive » a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques

volontaristes pour promouvoir l'activité physique, sportive et ludique, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. Il est gratuit et attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers pour une durée de 3 ans sur la base de 4 critères :

- ❖ la motivation de la candidature,
- ❖ la présentation du projet sportif,
- ❖ l'état des lieux sportifs du territoire,
- ❖ la politique sportive et les initiatives innovantes.

Lors de la cérémonie, Eric Daligault, Président du CNVAS, a tenu à remercier le groupe FDJ, parrain du label, et le groupe VYV, partenaire du CNVAS, et a souligné la triple vocation de ce label : valorisation des communes volontaristes, déploiement de cette dynamique sur tout le territoire et partage de bonnes pratiques.

Cette année, 66 nouvelles villes lauréates rejoignent les 374 villes déjà récompensées lors des millésimes précédents. Au total, ce sont 440 villes labellisées en métropole et outre-mer.

A la lecture des 66 dossiers de villes labellisées, les 14 membres du jury ont souligné des orientations particulières retenues par les communes, notamment les événements de promotion autour du sport-santé, du sport féminin, du sport-handicap ainsi que des activités sportives de proximité et en faveur du développement des mobilités actives.

« La pandémie rappelle avec force à quel point le sport est essentiel dans nos vies mais aussi comme notre écosystème est fragile. Du club professionnel à la plus petite association sportive en passant par les salles de fitness ou de foot à 5, aucune structure ne doit fermer. Car nous aurons besoin de tous pour sortir de la crise. C'est pourquoi l'Etat consacre

des aides massives au monde du sport pour lui permettre de traverser la crise sanitaire. Mais dans ces temps difficiles, et plus que jamais, nous avons besoin de la mobilisation des collectivités, des maires, des élus qui œuvrent au quotidien pour rendre le sport accessible aux Français. Alors mesdames et messieurs les élus, sollicitez et continuez à soutenir les associations sportives, les éducateurs sportifs, ouvrez vos équipements pour les publics autorisés et demain pour tous.

Je remercie et félicite tout particulièrement les communes lauréates 2020 du label « Ville Active & Sportive », et toutes celles qui, comme moi, mettent le sport au cœur de leur politique publique. »

Roxana MARACINEANU, ministre déléguée chargée des Sports

[Etude « Sport dans la Ville 2020 »] Les Français en quête de sport et de bien être !

Lors de cette cérémonie, les principaux résultats de l'édition 2020 de l'étude « Sport dans la Ville » ont été dévoilés. Retour sur quelques enseignements clés.

En cette période de crise sanitaire, 89 % des Français interrogés déclarent qu'il est plus que jamais nécessaire de faire du sport pour se maintenir en forme et bonne santé.

En outre, cette période a des conséquences directes sur les modes et les lieux de pratique, qui sont en pleine mutation : 67 % des Français interrogés déclarent vouloir privilégier une pratique sur des infrastructures de plein air.

En parallèle, la crise sanitaire a confirmé et accéléré l'engouement relatif aux activités physiques et sportives auto-organisées, de plein air, mais aussi chez soi : 52 % des Français déclarent vouloir pratiquer davantage à domicile qu'auparavant.

Face à l'évolution des modes de pratique sportive des Français, la mobilisation de tous les acteurs de la filière sport & loisirs – des entreprises aux collectivités, en passant par le mouvement sportif – est essentielle.

A propos du Label

Le label « Ville Active & Sportive » est organisé par le Conseil national des villes actives et sportives (CNVAS), représenté par l'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES), et l'UNION sport & cycle, sous le patronage du Ministère chargé des Sports. Le Label des Villes actives & sportives a pour parrain depuis 2018 le groupe FDJ. Et en 2019, le groupe VYV est devenu partenaire du CNVAS.

Les chiffres clés du label

- ✓ 4 ans d'existence
- ✓ Un jury composé de 14 membres
- ✓ 440 villes labellisées
- ✓ 89 départements représentés
- ✓ 18 régions métropolitaines et ultra-marines
- ✓ 118 villes labellisées 1 laurier
- ✓ 231 villes labellisées 2 lauriers
- ✓ 83 villes labellisées 3 lauriers
- ✓ 8 villes labellisées 4 lauriers
- ✓ 66 villes lauréates de – de 5 000 habitants
- ✓ 108 villes lauréates entre 5 000 et 10 000 habitants
- ✓ 161 villes lauréates entre 10 000 et 30 000 habitants
- ✓ 105 villes lauréates de + de 30 000 habitants

La campagne pour le millésime 2021 est ouverte au dépôt des candidatures depuis le 12 octobre 2020 et jusqu'au 31 janvier 2021 sur le site www.ville-active-et-sportive.com